



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 Juin 2015

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
22/06/2015

Date d'affichage  
07/07/2015

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 15  
Votants 15

**Délibération n° 2015-5-30**

**Objet : Marché à bons  
de commande  
Programme Voirie  
2015 / 2017**

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en  
séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE  
BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-  
FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE  
BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier,  
KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**MARCHE A BONS DE COMMANDE**  
**PROGRAMME VOIRIE 2015/2017**

Un marché à bons de commande sur 3 ans a été préparé par  
l'ADAC concernant le programme de voirie 2015. L'ouverture des plis a  
eu lieu mardi 23/6, 4 entreprises ont répondu :

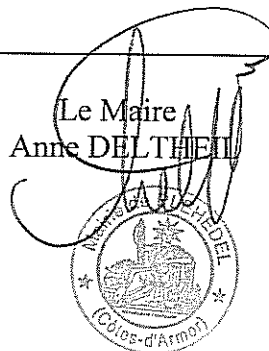
COLAS : 47 853.60 €  
SPTP : 46 398.00 €  
Armor TP : 48 196.80 €  
Eurovia : 45 404.40 €

La commission d'ouverture des plis réunie le 23 juin a retenu  
l'offre la moins disante d'Eurovia et après analyse des offres, l'ADAC  
confirme qu'Eurovia, au vu des critères du règlement de consultation  
(valeur technique / valeur financière), est l'offre économiquement la plus  
avantageuse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- **RETIENT** l'offre d'Eurovia dans le cadre du marché à bons  
de commande pour le programme voirie 2015/2017.
- **DIT** que les crédits concernant le programme 2015 sont  
inscrits à l'article 2315 opération 10004.

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

22/06/2015

Date d'affichage

07/07/2015

Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	15
Votants	15

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**TARIFS DE CANTINE 2015/2016**

Madame Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 20 Juin 2014 qui fixait les tarifs à la cantine municipale pour l'année scolaire 2014-2015. Elle demande à l'assemblée de se prononcer pour l'année scolaire 2015-2016.

La commission des finances réunie le jeudi 25 juin a proposé d'augmenter les tarifs de 1% pour la rentrée 2015 / 2016, soit la carte mensuelle à 38.20 €, le ticket journalier à 3.10 € et le repas adulte à 5.15 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs pour l'année scolaire 2015-2016 :

- carte mensuelle : 38.20 € (+ 1 %)
- ticket journalier : 3.10 € (+ 1 %)
- prix du repas pour le personnel communal et les enseignants : 5.15 € (+ 1 %)

**Délibération n° 2015-5-31**

**Objet : Tarifs de cantine  
2015/2016**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le 3 juillet 2015

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
22/06/2015

Date d'affichage  
07/07/2015

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 15  
Votants 15

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**PARTICIPATION DES COMMUNES  
AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT  
DE L'ECOLE ALBERT CAMUS POUR 2014/2015**

Madame Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2003, concernant la participation des communes dont les enfants fréquentent l'école publique de Pléhédel. Une participation est demandée aux communes ne possédant pas d'école publique.

Pour l'année 2013/2014, cette participation a été fixée par délibération du Conseil Municipal du 21 octobre 2013, à 470 €.

Pour l'année 2014/2015, avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, la commission de finances réunie le 25 juin propose de demander une participation supplémentaire de 150 Euros, soit 620 Euros par enfant en totalité.

Après vote, la proposition de 620 Euros par enfant est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n° 2015-5-32**

**Objet : Participation des  
Communes aux frais de  
Fonctionnement de l'école  
Albert Camus  
pour 2014/2015**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le 3 juillet 2015

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
22/06/2015

Date d'affichage  
07/07/2015

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 15  
Votants 15

**Délibération n° 2015-5-33**

**Objet : Participation  
financière aux écoles  
extérieures pour 2014/2015**

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**PARTICIPATION FINANCIERE**  
**AUX ECOLES EXTERIEURES**

La commune de Paimpol a transmis une demande de participation pour frais de scolarité concernant deux élèves domiciliés à Pléhédel et scolarisés à Paimpol dans une classe spécialisée CLISS.

Selon l'article 23 de la loi 83-663 du 22 Juillet fixant les règles en matière de participation des collectivités territoriales aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques pour les enfants scolarisés hors de leur commune de résidence, la commune de Pléhédel doit participer aux frais pour les enfants scolarisés dans une classe spécialisée.


La Commune de Paimpol demande une participation de 652 Euros par enfant pour l'année scolaire 2014/2015, soit 1 304 Euros pour 2 enfants.

La commission des finances réunie le jeudi 25 juin accepte de verser la participation de 1 304 Euros pour 2014/2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la participation de 1 304 Euros pour les 2 enfants pour l'année 2014/2015. Les crédits sont prévus à l'article 62878.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le 7 juillet 2015

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
22/06/2015

Date d'affichage  
07/07/2015

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 15  
Votants 15

**Délibération n° 2015-5-34**

**Objet : Renouvellement de  
la ligne de trésorerie**

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**RENOUVELLEMENT  
DE LA LIGNE DE TRESORERIE**

Par délibération en date du 8 Juillet 2013, le Conseil Municipal a ouvert une ligne de trésorerie de 100 000 Euros auprès du Crédit Agricole. Un renouvellement est proposé aux conditions suivantes :

EURIBOR 3 mois moyenne + marge de 1,65 %  
Commission d'engagement : 0,25 % du montant de la ligne

Le Conseil Municipal, suivant l'avis de la commission des finances réunie le jeudi 25 Juin 2015, **DECIDE** à l'unanimité :

- de renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 Euros auprès du Crédit agricole dans les conditions suivantes :  
EURIBOR 3 mois moyenné + marge de 1,65 %  
Commission d'engagement : 0,25 % du montant de la ligne
- d'autoriser Madame Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
22/06/2015

Date d'affichage  
07/07/2015

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 15  
Votants 15

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**ACHAT DE 2 VIDEO-PROJECTEURS ET ECRANS**

L'achat de 2 vidéo-projecteurs et 2 écrans pour l'école a été prévu au Budget Primitif 2015. 3 offres sont parvenues pour cet équipement :

**Restart** : 1 288,00 € TTC (vidéo-projecteur Optoma)

**Audeva** : 1 599,62 € TTC (vidéo-projecteur Acer)

**Group Digital** : 2 410,00 € TTC (vidéo-projecteur Optoma)

La commission des finances réunie le jeudi 25 juin a décidé de retenir la proposition de Restart.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir la proposition de la Société Restart pour un montant de 1 288 € TTC,
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif 2015 à l'article 2183 opération 35.

**Délibération n° 2015-5-35**

**Objet : Vidéo-projecteurs  
et écrans**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le 7 juillet 2015

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
22/06/2015

Date d'affichage  
07/07/2015

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 15  
Votants 15

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**CONTRAT CAE**

Le Conseil Municipal avait autorisé la signature d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi » pour la cantine municipale à compter du 17 Septembre 2014.

Le contrat CAE de Madame Isabelle MEKDAD arrive à échéance le 17 Septembre 2015.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame Le Maire à demander le renouvellement du contrat de Mme MEKDAD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au renouvellement du contrat de Mme MEKDAD pour 6 ou 12 mois.

**Délibération n° 2015-5-36**

**Objet : Renouvellement  
Contrat CAE**

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
22/06/2015

Date d'affichage  
07/07/2015

Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	15
Votants	15

**Délibération n° 2015-5-37**

**Objet : Contrats école  
du Sacré-Coeur**

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire. DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**CONTRATS POUR L'ECOLE PRIVEE**

Le contrat de Mr Francis PELLETIER est arrivé à son terme en mai 2015, l'OGEC n'ayant plus les moyens financiers de le renouveler. La garderie étant assurée par cette personne le matin, il n'est pas envisageable pour les enseignants d'assurer le trajet vers la garderie municipale, étant seuls pour accueillir les enfants à l'école.

La Présidente de l'OGEC demande le financement par la commune de 2 contrats de travail pour des personnes assurant ces trajets, ¼ heure le matin et ¼ heure le soir, au même titre que les trajets de cantine.

Il est également proposé de renouveler le contrat de Mme QUESNEL assurant le trajet et la surveillance à la cantine pour l'année scolaire (1 heure par jour scolaire) aux mêmes conditions.

La Commission des finances réunie le 25 juin a décidé de créer les contrats nécessaires à ce trajet matin et soir et de renouveler le contrat de Mme QUESNEL dans les mêmes conditions que l'année passée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ces contrats et autorise Mme Le Maire à faire toutes les démarches et contrats nécessaires.

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
22/06/2015

Date d'affichage  
07/07/2015

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 15  
Votants 15

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**RAPPORT SMITRED 2014**

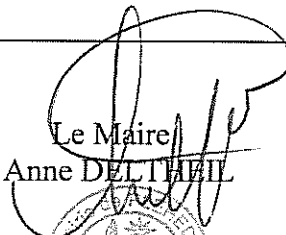

Madame Le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un courrier en date du 16 juin 2015 émanant de Monsieur le Président du SMITRED OUEST d'ARMOR 22140 Pluzunet concernant le rapport annuel 2014 qui est à soumettre au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal de PLEHEDEL, après avoir entendu Madame le Maire présenter ce document, à l'unanimité, émet un avis favorable au rapport 2014 du SMITRED OUEST d'ARMOR.

**Délibération n° 2015-5-38**

**Objet : Rapport SMITRED  
2014**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le 7 juillet 2015

Le Maire  
Anne DELTHEIL  
  




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 Juin 2015**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

22/06/2015

Date d'affichage

07/07/2015

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mille quinze  
Le lundi vingt neuf juin  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL Maire.  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Secrétaire de Séance : KERENEUR Claudine.

**DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le Maire doit rendre compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Madame Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

**DIA N° 8/2015 – 20 bis, Rue St Fiacre – (C6 et C494)**

**DIA N° 9/2015 – Kermarquer (parcelle ZC 128)**

**DIA N° 10/2015 – Por Lan – (ZB 141-145)**

**DIA N° 11/2015 – 4, Kermarquer (parcelle ZD 57)**

**DIA N° 12/2015 – 47, Rue St Fiacre (parcelles B 288-289-290)**

Le Maire  
Anne DELTHEIL

